



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mission régionale d'autorité environnementale
OCCITANIE

Inspection générale de l'environnement
et du développement durable

**Information sur l'absence d'observation dans le délai
sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du
PLU de Lédénon (Gard) dans le cadre de la réalisation de trois
projets photovoltaïques**

N°saisine : 2025-014681

N°MRAe : 2025AO72

Montpellier, le 16 juillet 2025

Par courriel reçu par la DREAL Occitanie, service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), le 15 avril 2025, la commune de Lédénon a sollicité l'avis de la MRAe sur le projet Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Lédénon (Gard) dans le cadre de la réalisation de trois projets photovoltaïques au titre des articles R 104-21 et suivants du Code d'urbanisme relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un document d'urbanisme.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 15 juillet 2025 (article R 104-25 du Code d'urbanisme).

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le site internet de la MRAe.